SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Mon eau & Moi

VEOLIA
Eau d'Ile-de-France
Délégataire du SEDIF

Octobre
2020

André Santini

Président du SEDIF, Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Pour le Service public de l'eau comme pour le pays tout entier, 2020 aura été une année hors du commun, mettant à l'épreuve notre système de santé, notre économie, notre cohésion nationale. La crise du Covid-19 a frappé nombre de nos concitoyens, dont beaucoup hélas ont laissé la vie. Elle a aussi mobilisé des ressources et des capacités de répondre à l'urgence dont nous n'avions peut-être pas idée. Cette crise a testé notre résilience.

Le Service public de l'eau est une activité essentielle qu'il fallait maintenir à tout prix. Pour relever ce défi quotidien dans le contexte d'une nation confinée, des solutions ont été trouvées en un temps record, une nouvelle organisation a été mise en place en quelques jours. L'ensemble des équipes de notre délégataire Veolia Eau d'Ile-de-France a montré durant cette période une aptitude au changement et un dévouement au service public qu'il faut saluer.

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France poursuivra sa stratégie d'investissement pour que ses ouvrages de production et de distribution demeurent un outil industriel d'excellence, apte à répondre aux défis du changement climatique comme à toutes les crises et autres transformations auxquelles il faut se préparer.

Garantir le Service public de l'eau *en toutes circonstances*

Des usines interconnectées, un pilotage centralisé, des équipes motivées : le Service de l'eau est capable de faire face à toute situation pour assurer la continuité de l'alimentation en eau.

Apporter de l'eau potable à tous 365 jours/an et 24 heures/24 : tel est le défi relevé quotidiennement par le SEDIF et son délégataire, Veolia Eau d'Ile-de-France. Pour cela, il faut tout d'abord des installations à la hauteur : des usines capables de produire au-delà des besoins au cas où elles devraient secourir un autre secteur de distribution ; des interconnexions et un maillage du réseau qui permettent à l'eau d'emprunter plusieurs chemins en cas de travaux ou de rupture de canalisation ; des équipements, pompes, automatismes, fiables et souvent doublés ; des investissements suffisants pour entretenir tous ces ouvrages et les moderniser lorsque cela est nécessaire. C'est le rôle du SEDIF et de ses élus de mettre en place cette politique d'investissement et de faire appel aux meilleures entreprises pour y répondre.
En tant que délégataire du SEDIF, Veolia Eau d'Ile-de-France exploite les installations et assure leur bon fonctionnement, apportant son expertise pour optimiser sans cesse le Service public de l'eau.

Ainsi, la traçabilité de l'eau est assurée par des sondes disposées sur les conduites et mesurant en continu les principaux paramètres de qualité de l'eau dans le réseau. D'autres sondes écoutent le réseau et permettent de détecter les fuites.

Pour gérer le Service de l'eau dans son ensemble, de la rivière au robinet, Veolia a mis au point le ServO, un centre de pilotage qui analyse toutes les données de l'exploitation, des usines, du réseau, et même des appels de consommateurs. Avec sa puissance de calcul, le ServO livre des scénarios de fonctionnement optimisés qui permettent de garantir la continuité du service au meilleur coût.

JEU CONCOURS

Tentez de gagner un séjour au Parc Astérix ou l'un de nos 250 lots en jouant avec nous !

Trouvez les 6 robinets et la phrase secrète cachés dans le journal puis rendez-vous sur

MON-EAU-ET-MOI.FR

pour participer au tirage au sort !

146 litres
C'est le volume d'eau potable consommé par habitant par jour en France métropolitaine.

125 litres
En France, en 2016, un habitant a consommé en moyenne 125 litres d'eau en bouteille.

3 %
C'est la part d'eau douce sur la planète.

100 litres
Un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 litres.

SOURCE : EAUFRANCE (CHIFFRES 2016).

Le plus Grand service d'eau en Europe

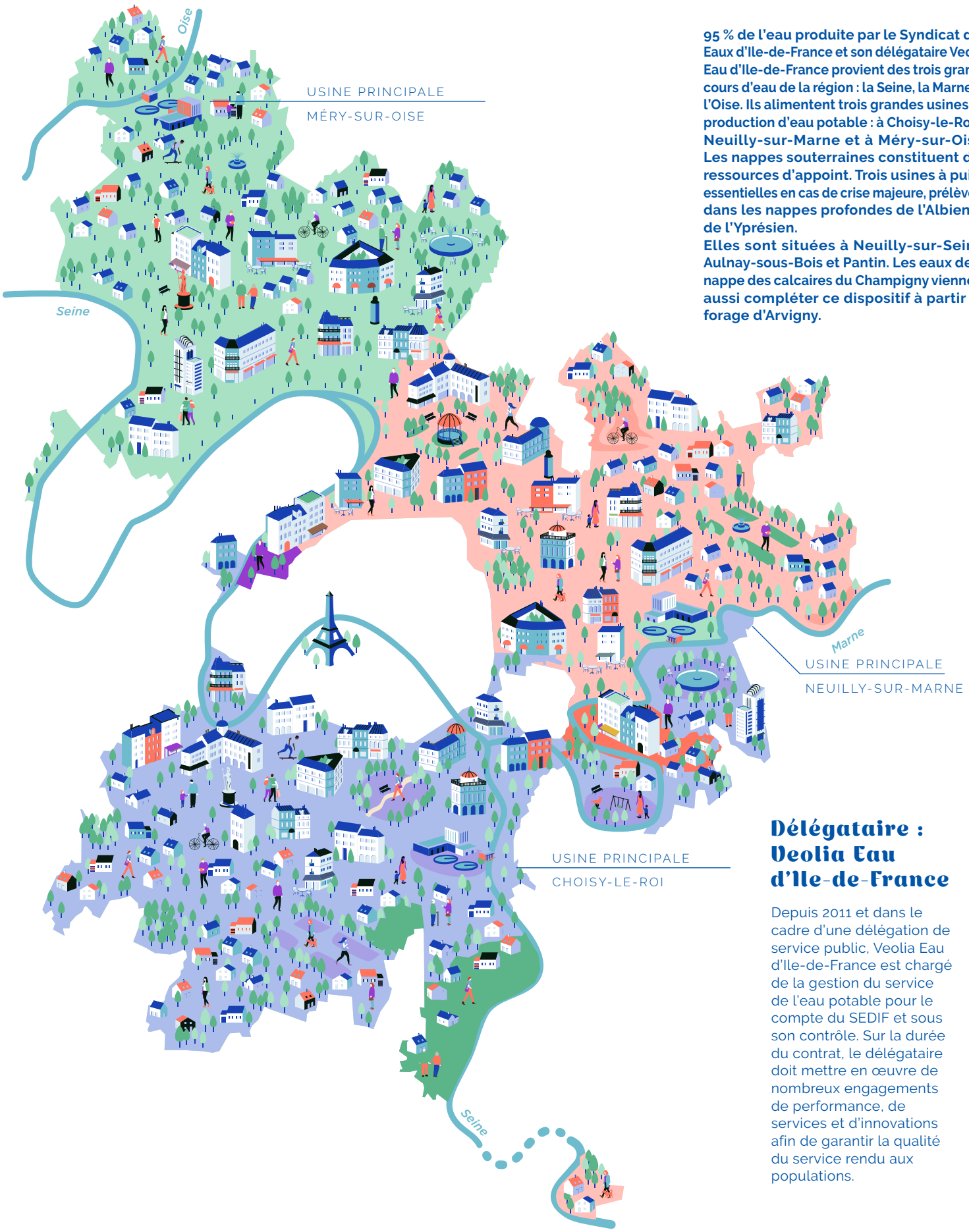

95 % de l'eau produite par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et son délégataire Veolia Eau d'Ile-de-France provient des trois grands cours d'eau de la région : la Seine, la Marne et l'Oise. Ils alimentent trois grandes usines de production d'eau potable : à Choisy-le-Roi, à Neuilly-sur-Marne et à Méry-sur-Oise. Les nappes souterraines constituent des ressources d'appoint. Trois usines à puits, essentielles en cas de crise majeure, prélèvent dans les nappes profondes de l'Albien et de l'Yprésien.
Elles sont situées à Neuilly-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois et Pantin. Les eaux de la nappe des calcaires du Champigny viennent aussi compléter ce dispositif à partir du forage d'Arvigny.

151 communes

4,6M d'habitants

Délégataire : Veolia Eau d'Ile-de-France

Depuis 2011 et dans le cadre d'une délégation de service public, Veolia Eau d'Ile-de-France est chargé de la gestion du service de l'eau potable pour le compte du SEDIF et sous son contrôle. Sur la durée du contrat, le délégataire doit mettre en œuvre de nombreux engagements de performance, de services et d'innovations afin de garantir la qualité du service rendu aux populations.

Autorité organisatrice

Créé en 1923, le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) regroupe 151 communes qui lui ont confié la responsabilité du Service public de l'eau. Il est propriétaire de toutes les installations de production et de distribution (usines, réservoirs, canalisations, etc.), fixe le prix de l'eau, définit le programme d'investissements et en assume la réalisation.
Le SEDIF est un remarquable exemple de solidarité intercommunale permettant de mutualiser les coûts d'un grand service public.

MANIFESTO

Pour une qualité d'eau irréprochable

L'EAU EST NOTRE MÉTIER.

Essentielle à la vie, à son développement et à son équilibre, l'eau est aussi fondamentale que l'air que nous respirons. Elle est cette ressource naturelle et vitale dont nous devons prendre soin, que nous devons préserver, afin de ne pas la gaspiller et d'en faire une consommation raisonnée.
Le SEDIF et son délégataire Veolia Eau d'Ile-de-France s'engagent chaque jour à garantir une eau de meilleure qualité pour tous les Franciliens. Pour cela, nous travaillons sans cesse à améliorer non seulement notre connaissance de l'eau depuis ses zones d'extraction, mais aussi les outils d'analyse nous permettant de contrôler sa qualité.

En effet, ce sont pas moins de 200 sondes équipant le réseau qui contrôlent quotidiennement et en temps réel les composants et les paramètres de la qualité de l'eau. Au total, près de 400 000 analyses sont effectuées chaque année afin de vous permettre d'accéder à une eau saine. Là est notre responsabilité première. Dans cette recherche d'excellence et de performance. Au service de tous, au bénéfice de chacun.

PARCE QUE L'EAU EST NOTRE BIEN COMMUN.

Environnement, climat, biodiversité :

un service public engagé

Préserver la ressource en eau, agir pour la biodiversité, lutter contre le dérèglement climatique, réduire l'empreinte environnementale du Service de l'eau, investir pour une eau encore plus pure…
Depuis plus de 15 ans, le SEDIF, premier service d'eau potable en France, s'engage activement en faveur d'un environnement durable.

« En tant que maître d'ouvrage, le SEDIF s'assure que les marchés de travaux qu'il passe vont contribuer à réduire son impact environnemental. Ses investissements sont éco-conçus et les entreprises chargées de leur exécution doivent respecter un cahier des charges strict, notamment pour le recyclage des déchets de chantiers »

Delphine ANGIBAULT
Ingénieur au SEDIF

Réduire

notre empreinte environnementale

Pour valoriser les déchets liés au service de l'eau et utiliser au mieux les produits recyclés, Veolia Eau d'Ile-de-France a mis en place un modèle unique d'économie circulaire.

Dans les usines ou dans le cadre des travaux sur le réseau, Veolia Eau d'Ile-de-France met en œuvre une gestion attentive de ses déchets afin de limiter l'épuisement des ressources et réduire ainsi son impact environnemental.
Parmi les premiers gisements de déchets pour un service d'eau : les terres de décantation, sous-produits issus de la première étape du traitement de l'eau. 100 % de ces terres sont aujourd'hui valorisées en produits pour l'agriculture en Ile-de-France.
Les autres déchets de l'activité de production et distribution de l'eau potable proviennent des déblais de chantier, du charbon actif usagé, de divers effluents des usines, d'appareils ou d'outillages obsolètes et bien sûr des poubelles de bureau. Au total, 88 % de la totalité des déchets du Service de l'eau sont valorisés.
Autre principe mis en œuvre par Veolia Eau d'Ile-de-France : le recyclage. Chaque année, l'activité travaux du Service de l'eau consomme environ 90 000 tonnes de matériaux. Afin de diminuer sa consommation de matériaux issus des carrières, l'entreprise s'est fixé l'objectif d'avoir recours aux produits recyclés en priorité. Toutes les équipes ont été sensibilisées et se sont aujourd'hui approprié cette démarche. En 2019, ce sont 70 % de matériaux recyclés qui ont été utilisés dans les chantiers de l'entreprise.

« Une belle pelouse bien nette représente un gros inconvénient en termes de biodiversité. Si tout est tondu partout et trop souvent, la faune n'a plus d'habitat pour vivre, les fleurs ne peuvent pas faire de graines. En revanche, en faisant prospérer la biodiversité et les pollinisateurs, abeilles et papillons, on favorise non seulement la fécondation des fleurs et donc l'apparition des fruits, mais parfois aussi la santé du public : il y aura par exemple moins d'allergies au pollen car le pollen récolté, celui des saules ou d'autres plantes encore, ne sera pas disséminé par le vent ! »

Fabien VERFAILLIE
Écologue

Agir
en faveur de la biodiversité

Réduire l'impact de ses activités sur la nature et créer les conditions favorables à la préservation des espèces et de leur habitat : une priorité pour le Service de l'eau.

Un engagement très concret : c'est ce qui caractérise l'action de Veolia Eau d'Ile-de-France en faveur de la biodiversité. Chaque année, en complément d'une gestion différenciée des espaces verts et d'une politique zéro phyto, des installations propices à la restauration de la biodiversité sont réalisées sur deux sites d'exploitation. Les aménagements effectués sont labéllisés l'année suivante par l'Agence régionale de la biodiversité. Parmi ces réalisations : des nichoirs, des capteurs de chauve-souris, la suppression de tout produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts, des fauches tardives qui favorisent le retour des insectes, des toitures végétalisée.

8

C'est le nombre de courses à pied franciliennes

en 2019 pour lesquelles le ravitaillement en eau a été assuré par notre service avec l'eau du réseau pour promouvoir l'eau du robinet comme eau de boisson.

5M

C'est le nombre d'arbres

qui ont été plantés depuis 2011 afin de compenser les émissions carbone de l'entreprise.

« Grâce à nos bouées instrumentées en amont des usines, nous sommes en mesure de mesurer, de contrôler et d'analyser toutes les évolutions de notre ressource avant les prises d'eau, et adapter ainsi nos stratégies de production en cas de pollution accidentelle. Cette surveillance multi-paramètres en continu est une garantie supplémentaire de qualité d'eau, mais aussi de développement durable car nos traitements sont encore plus adaptés à la ressource que nous prélevons. »

Cédric FELIERS
Direction du Développement durable – Veolia Eau d'Ile-de-France

Connaître
notre ressource

SWARM, un outil innovant de surveillance de la qualité de l'eau.

Les rivières sont régulièrement exposées aux pollutions, accidentelles ou diffuses et ce phénomène pourrait s'aggraver avec le réchauffement climatique. Cela nécessite une surveillance permanente des ressources en eau. D'où l'utilisation des bouées SWARM, équipement autonome et communicant mis en place par Veolia Eau d'Ile-de-France en amont des usines du SEDIF. Constituées d'un flotteur et d'un corps de bouée modulable, elles sont également équipées de panneaux solaires et d'une éolienne afin d'optimiser la récupération d'énergie tout au long de l'année. Ces bouées communicantes permettent de recueillir des données sur la qualité des ressources en eaux superficielles, qui sont ensuite croisées avec des informations issues des stations de mesure des usines du SEDIF et des données publiques. L'objectif : mieux prévoir à court terme l'évolution de la qualité de l'eau des rivières et anticiper ainsi les traitements nécessaires à la production d'eau potable.

Soutien aux starts-up

En 2019, Veolia Eau d'Ile-de-France a soutenu la start-up Cultures & Compagnies qui met en relation maraîchers et entreprises afin que des surfaces non utilisées par des entreprises soient cultivées par des maraîchers.

« En 2019, 100% de l'énergie électrique consommée par le Service de l'eau est d'origine renouvelable. Cela s'ajoute à nos efforts pour réduire nos consommations et au soutien que nous apportons à la reforestation partout dans le monde. »

Alexandre YACOUB
Coordination production d'eau et ServO - Veolia Eau d'Ile-de-France

Lutter

contre le dérèglement climatique

Diminuer ses propres émissions de gaz à effet de serre, développer l'économie circulaire, favoriser les économies d'énergie… Le Service de l'eau agit concrètement pour limiter le changement climatique.

Depuis 2011, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un objectif fixé par le SEDIF à son délégataire. Filiale du groupe Veolia, lui-même très impliqué dans la lutte contre le réchauffement climatique, Veolia Eau d'Ile-de-France a mis en place une politique en trois volets : réduction, substitution, compensation. En moins de dix ans, l'entreprise a pu diminuer sa consommation électrique de 5,4 % : une gageure car la production et la distribution de l'eau demandent beaucoup d'énergie (pompage, élévation et mise en pression etc.). Par ailleurs, au travers de contrats de fourniture spécifiques, l'entreprise garantit à ses consommateurs que 100 % de l'énergie électrique qu'elle consomme est d'origine renouvelable.
Enfin, sur la base de son bilan carbone, l'entreprise compense les émissions de CO_2 qu'elle ne peut supprimer au moyen de programmes de reforestation auxquels elle contribue financièrement. À ce jour, 5 millions d'arbres ont été plantés au titre de ces programmes. Ces actions permettent de faire du SEDIF le premier service d'eau neutre en carbone.
Veolia Eau d'Ile-de-France s'est par ailleurs engagé à inclure dans son parc de véhicules un minimum de 15 % de véhicules propres (électriques ou hybrides) en 2020. Aujourd'hui, 28 % des véhicules légers du parc sont à énergie propre, soit un taux supérieur à l'objectif contractuel ! L'entreprise prône également le co-voiturage et le rend accessible pour ses employés. En 2019, le bilan carbone du Service de l'eau du SEDIF était en baisse de 39,7 % par rapport à 2011.

« Il faut savoir qu'un Français consomme un peu moins de 150 litres d'eau par jour. Mais en France, l'empreinte eau est en moyenne de 1875 m³ par an et par habitant. Soit 1 875 000 litres ! A titre de comparaison, elle est presque 6 fois plus importante aux Etats-Unis. »

Marine LE CAM
Direction du Développement durable – Veolia Eau d'Ile-de-France

Préserver

notre ressource

L'eau est nécessaire aux activités humaines, qu'elles soient industrielles, agricoles ou domestiques. Comme pour l'empreinte carbone, on peut mesurer l'empreinte eau d'une entité.

L'empreinte eau, c'est la mesure des impacts des activités humaines sur l'eau au niveau domestique, agricole ou industriel. Comme pour l'empreinte carbone, on peut évaluer l'empreinte eau d'une entreprise, d'un pays ou même d'un individu, en calculant la somme des volumes d'eau nécessaires au cycle de vie des produits consommés sur une période donnée. Pour mesurer l'impact de l'activité humaine sur les ressources en eau douce, Veolia a développé un outil unique, le Water Impact Index. Sa particularité : il intègre le volume d'eau utilisé, sa qualité et le stress hydrique local en un seul indicateur et permet ainsi d'évaluer si une activité prive d'autres utilisateurs, humains ou écosystèmes naturels, de ressource en eau.

Dans le cas du SEDIF, l'empreinte eau est principalement constituée de l'eau distribuée aux usagers, qui représente 87 % du total. Le reste est utilisé pour le traitement de l'eau et inclut les eaux de lavage des filtres et les fuites sur le réseau.

90,18 %
C'est le rendement du réseau du SEDIF en 2019

Le rendement du réseau : un indicateur de performance et d'économie de la ressource

Moins il y a de fuites, plus le rendement du réseau est élevé et moins grande sera l'empreinte eau du service. Grâce aux investissements ciblés du SEDIF et aux efforts de son délégataire dans l'exploitation du service, le rendement du réseau a dépassé 90% en 2019 sur le territoire du Syndicat. Ce résultat est remarquable compte tenu de la longueur du réseau (plus de 8700 kilomètres) et au vu des contraintes d'exploitation (le réseau d'eau du SEDIF est enterré et difficile d'accès, contrairement à celui d'Eau de Paris par exemple qui est accessible sans travaux). C'est non seulement un bien pour l'environnement mais aussi une performance qui place le SEDIF en tête des services d'eau en France et dans le monde pour ce critère.

« Avec un demi-milliard d'euros investis dans ses usines, le SEDIF va franchir une étape historique en matière de qualité d'eau pour ses consommateurs. Non seulement pour traiter ce qu'on appelle les nouveaux polluants et garantir la santé de tous, mais aussi pour offrir une meilleure expérience de consommation : une eau sans calcaire et sans chlore ! »

Christophe PERROD

Directeur général des services techniques du SEDIF

Vers une eau pure

sans calcaire et sans chlore

Investir et anticiper : le rôle du SEDIF est de prévoir ce qui, demain ou après-demain, lui permettra d'offrir à ses consommateurs un service public toujours à la hauteur de leurs attentes. Pour une eau encore plus sûre et agréable à consommer, une révolution technique est en marche !

Au terme d'une réflexion approfondie, le SEDIF mise sur l'osmose inverse basse pression (OIBP) afin de traiter dans ses usines les micropolluants pour lesquels aucune norme n'existe encore (résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens).
Un premier projet d'un montant de 34 millions d'euros est en cours de réalisation afin d'équiper l'usine d'Arvigny, qui alimente quelques communes à partir de la nappe souterraine du calcaire de Champigny. Ainsi, dès 2021, les habitants d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Villeneuve-le-Roi, Rungis et Ablon-sur-Seine, bénéficieront en avant-première d'une eau de qualité exceptionnelle, sans micropolluants, mais aussi avec beaucoup moins de calcaire et beaucoup moins de chlore.

Avant 2030, cette technologie membranaire ultra-moderne équipera les usines principales de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne (celle de Méry-sur-Oise étant déjà équipée de la nanofiltration). En effet, pour mieux répondre encore aux attentes de ses consommateurs en matière de santé, de qualité et d'économie, le SEDIF concentre ses efforts sur les 3 objectifs suivants :

- fournir une « eau pure », en éliminant tous les micropolluants sur lesquels des normes sont à venir,
- améliorer le goût de l'eau du robinet en réduisant fortement le chlore grâce à un une meilleure élimination de la matière organique,
- diminuer la teneur en calcaire de l'eau pour réduire les dépenses des consommateurs liées au calcaire (entartrage des appareils ménagers ou dépenses énergétiques pour chauffer l'eau).

Pour atteindre simultanément ces 3 objectifs, le SEDIF mène depuis 2015 des études sur des unités pilotes pour qualifier les eaux à traiter, comparer les performances de différentes membranes, évaluer les rejets, optimiser les performances des procédés et les conditions d'exploitation. L'expérience grandeur nature d'Arvigny viendra enrichir ces études avant d'investir dans les grandes usines. Au total, 500 millions d'euros seront investis par le SEDIF.

2020
le prix de l'eau diminue... encore

10 centimes. C'est la baisse opérée au 1er janvier 2020 par le SEDIF sur le prix du mètre cube d'eau potable. Le prix de l'eau avait déjà baissé d'autant en 2017.

Les 4,6 millions de Franciliens qui reçoivent l'eau du SEDIF bénéficient désormais d'une part eau potable à 1,30 € par m³. Une baisse obtenue sans aucune dégradation de la qualité du service bien entendu ! Permise par les gains d'efficacité réalisés par Veolia Eau d'Ile-de-France et par une optimisation des investissements du SEDIF, cette bonne nouvelle consacre la pertinence des choix de gestion opérés ces dernières années par les élus du Syndicat.
Depuis 25 ans, la part eau potable de la facture d'eau a évolué moins vite que l'inflation sur le territoire du SEDIF, contrairement à toutes les autres parts de cette facture : un gain de pouvoir d'achat non négligeable pour les consommateurs !

Évolution comparée
des composantes de la facture et de l'inflation sur 25 ans

Base 100 en 1995, valeurs au 1er janvier de chaque année.

La part correspondant au service de l'eau potable connaît l'évolution la plus modérée par rapport aux autres composantes de la facture d'eau. Elle est même inférieure à l'inflation.

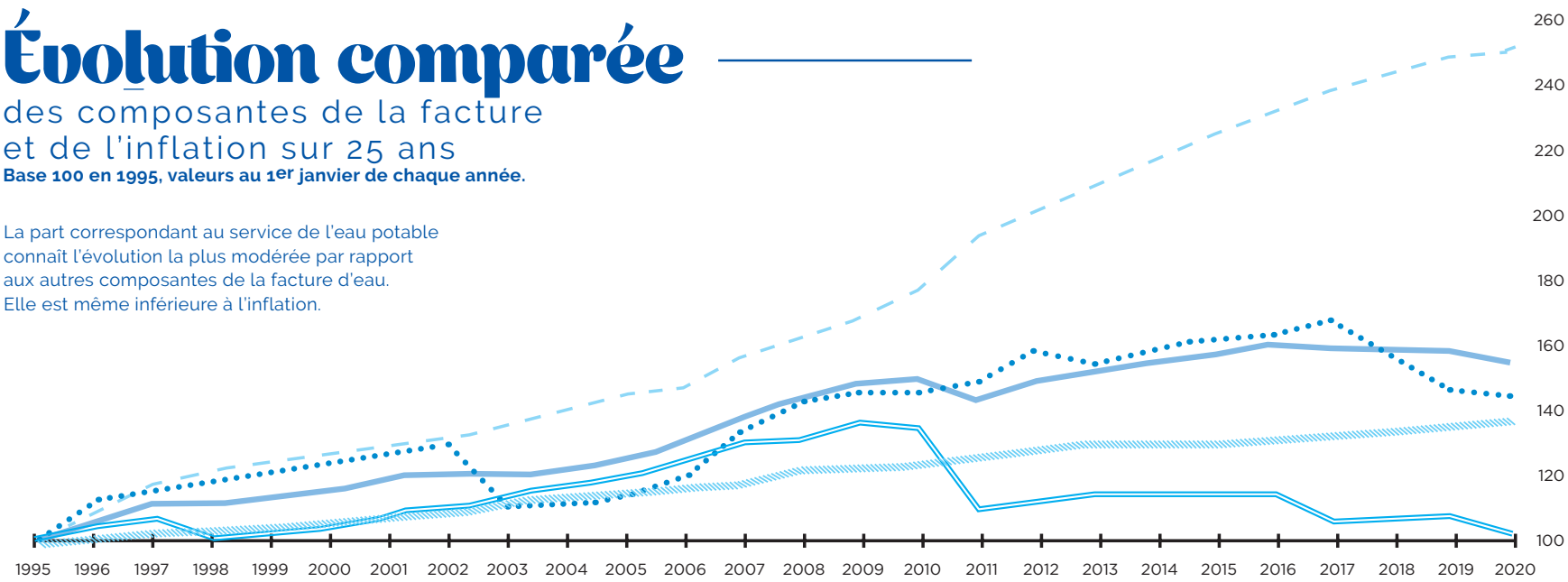

Collecte et traitement des eaux usées
+ 151 %
en 25 ans, soit 3,75 % par an

Total facture
+ 56 %
en 25 ans, soit 1,78 % par an

Taxes et redevances
+ 46 %
en 25 ans, soit 1,51 % par an

Inflation
+ 38 %
en 25 ans, soit 1,28 % par an

Distribution d'eau potable
+ 1,4 %
en 25 ans, soit 0,05 % par an

Eau Solidaire

Chaque année, 1 % des recettes de la distribution d'eau potable est dédié à « Eau Solidaire », un ensemble d'actions qui s'adresse aux personnes ayant des difficultés à payer leurs factures ou charges d'eau.
Eau Solidaire est un dispositif en trois volets. Le premier est celui de la prévention : une pédagogie est développée par des médiateurs auprès des usagers pour leur permettre de mieux maîtriser leur consommation d'eau et faire évoluer durablement les usages de l'eau. Le deuxième volet, l'assistance, vient en aide à 400 copropriétés dégradées : appui à la réparation de fuites en parties communes, aide technique ou financière…
Une offre d'accompagnement globale est mise en œuvre, dans un esprit de partenariat réel et en lien avec tous les acteurs de la ville et du logement.
Enfin, l'aide d'urgence : une dotation est allouée chaque année aux centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS), qui à leur tour peuvent verser l'Aide Eau Solidaire, un soutien financier au paiement des factures d'eau ou des charges d'eau aux personnes traversant des difficultés.

Pour plus d'informations sur le programme Eau Solidaire, rendez-vous sur

vedif.eau.veolia.fr

Comprendre le prix de l'eau

L'eau potable ne représente qu'un tiers de votre facture. Son prix est de 1,30 € HT/m³*

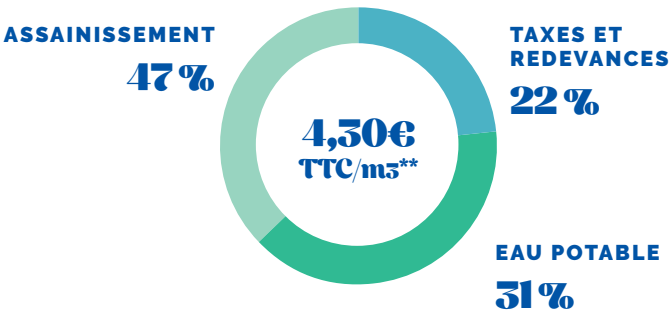

* sur le territoire du SEDIF au 1er janvier 2020
** prix moyen sur le territoire du SEDIF pour une facture de 120 m³/an au 1er janvier 2020

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Veolia Eau d'Ile-de-France - Direction de la Communication / Crédits photo : photothèques Veolia / SEDIF
PEFC 10-31-2036